

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 19859

présenté par  
Mme Rist

-----

### ARTICLE 9

À l'alinéa 57, substituer aux mots :

« d'appréciation par l'employeur »

les mots :

« dans lesquelles l'employeur apprécie ladite éligibilité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.